



Jordanie

Accord ratifié: **Oui**

Date de ratification: **2017-02-22**

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)

			Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C			22 février 2017	Oui
A - 81.5%	B - 8.8%	C - 9.7%	Not yet notified - 0.0%	
Notification des dates indicatives de la Catégorie B			22 février 2017	Oui
Notification des dates définitives de la Catégorie B			22 février 2018	Oui
Notification des dates indicatives de la Catégorie C			22 février 2017	Oui
Notification des dates définitives de la Catégorie C			22 août 2019	Oui
Notification des besoins d'assistance technique			22 février 2017	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique			22 février 2018	Non
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique			22 août 2019	Non

Notifications de transparence

Notified Art. 1.4	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2017	Non
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2022	Non
Notified Art. 10.6.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2017	Non
Notified Art. 12.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2017	Non

Renseignements sur l'assistance

Notified Art. 22.3	Non
--------------------	-----

Légendes: Oui Notification présentée Non Notification due Non Notification non échue

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1	Publication	B	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	C	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2022
1.3	Points d'information	C	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2022
1.4	Notification	A		au plus tard le 22 février 2017
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	A		au plus tard le 22 février 2017
2.2	Consultations	A		au plus tard le 22 février 2017
3	Décisions anticipées	Ap Cp	du 22 février 2017 au 31 décembre 2022	du 22 février 2017 au 31 décembre 2022
4	Procédures de recours ou de réexamen	A		au plus tard le 22 février 2017
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	A		au plus tard le 22 février 2017
5.2	Rétention	A		au plus tard le 22 février 2017
5.3	Procédures d'essai	A		au plus tard le 22 février 2017
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	B	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2022
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2017
6.3	Disciplines en matière de pénalités	A		au plus tard le 22 février 2017
7.1	Prétraitement avant arrivée	C	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2022
7.2	Paiement par voie électronique	A		au plus tard le 22 février 2017
7.3	Séparation de la mainlevée	A		au plus tard le 22 février 2017
7.4	Gestion des risques	A		au plus tard le 22 février 2017

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.5	Contrôle après dédouanement	A		au plus tard le 22 février 2017
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	A		au plus tard le 22 février 2017
7.7	Opérateurs agréés	A		au plus tard le 22 février 2017
7.8	Envois accélérés	A		au plus tard le 22 février 2017
7.9	Marchandises périssable	A		au plus tard le 22 février 2017
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	A		au plus tard le 22 février 2017
9	Mouvement des marchandises	A		au plus tard le 22 février 2017
10.1	Formalités	C	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2022
10.2	Acceptation de copies	C	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2022
10.3	Utilisation des normes internationales	A		au plus tard le 22 février 2017
10.4	Guichet unique	C	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2022
10.5	Inspection avant expédition	A		au plus tard le 22 février 2017
10.6	Recours aux courtiers en douane	A		au plus tard le 22 février 2017
10.7	Procédures communes à la frontière	A		au plus tard le 22 février 2017
10.8	Marchandises refusées	A		au plus tard le 22 février 2017
10.9	Admission temporaire de marchandises	A		au plus tard le 22 février 2017
11	Transit	Ap Bp	du 22 février 2017 au 31 décembre 2019	du 22 février 2017 au 31 décembre 2019
12	Coopération Douanière	A		au plus tard le 22 février 2017

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/W/23	2020-08-25	Elimination of the consularization requirement
G/TFA/N/JOR/1	2018-06-07	Categories B and C notification
WT/PCTF/N/JOR/1	2014-09-18	Category A notification

Partage d'experiences

10.4 - Guichet unique

Date	Title
3 octobre 2023 - 5 octobre 2023	Trade facilitatin in Jordan - increasing transparency and predictability for the private sector

1.2 Renseignements disponibles sur Internet



1.2.1 (a), (b), (c)
1.2.2
1.2.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Nécessité de programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique en lien avec les technologies de l'information et le tarif intégré aux fins de la modernisation et de l'amélioration des systèmes disponibles.
- Fourniture des fonds pour l'acquisition du matériel nécessaire.
- Mise à niveau du matériel, des logiciels et de l'infrastructure du réseau.
- Amélioration et maintenance des sites Web des organismes compétents et téléchargement des documents et formulaires relatifs au commerce.
- Vérification de la facilité d'utilisation (consultant externe) des systèmes de l'Organisation jordanienne des normes et de la métrologie.
- Fourniture d'une assistance technique pour la traduction en anglais des documents pertinents et pour la mise à disposition de ces documents en ligne.
- Assistance technique pour l'élaboration d'un guide multilingue sur les procédures d'importation et d'exportation dans les ports d'Aqaba.
- Fourniture d'un financement pour la conception de nouveaux sites Web pour les opérateurs portuaires d'Aqaba.
- Assistance technique et renforcement des capacités pour l'amélioration et la maintenance du système de stockage électronique dans la zone économique spéciale d'Aqaba (ASEZA), et dispense de la formation nécessaire.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

1.3.1
1.3.2
1.3.3
1.3.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Fourniture des fonds nécessaires à la mise en place d'un point d'information et d'une plate-forme électronique de gestion de l'information chez les entités compétentes, telles que le Ministère de l'agriculture, l'Administration jordanienne des produits alimentaires et pharmaceutiques et l'Organisation jordanienne des normes et de la métrologie.
- Renforcement des capacités et assistance technique pour le personnel responsable des outils informatiques.
- Assistance technique et renforcement des capacités en vue de l'établissement, à Aqaba, d'un point d'information chargé de répondre aux demandes des investisseurs.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation*

3.1

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Assistance pour la fourniture aux laboratoires du Département des douanes des équipements modernes dont ils ont besoin.
- Formation sur les meilleures pratiques internationales en matière de décisions anticipées.
- Renforcement des capacités pour l'établissement des procédures connexes.

Étiquettes: *Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

7.1.1
7.1.2**Date indicative de mise en oeuvre**
31 décembre 2022**Date définitive de mise en oeuvre**
31 décembre 2022**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

- Renforcement des capacités et assistance technique pour la mise en œuvre des programmes de traitement avant arrivée dans tous les centres douaniers.
- Renforcement des capacités et formation technique dans les domaines suivants: traitement avant arrivée (gestion de la chaîne d'approvisionnement), gestion des risques, commerce international et exploitation portuaire.
- Échange d'experts et d'expériences dans ce domaine avec d'autres pays.
- Fourniture d'un financement en vue de l'acquisition du matériel et la mise en place de l'infrastructure nécessaires.
- Renforcement des capacités et assistance technique pour les opérateurs portuaires et les responsables de la logistique dans la zone économique spéciale d'Aqaba (ASEZ), pour l'application de méthodes modernes de gestion des procédures de dédouanement avant arrivée.
- Mise à niveau et maintenance des systèmes électroniques dans les ports d'Aqaba.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

10.1.1 (a), (b), (c), (d)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022**Date définitive de mise en oeuvre**
31 décembre 2022**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

- Ateliers nationaux visant à encourager la coordination entre les organismes présents aux frontières et à aider tous les organismes concernés à passer aux documents électroniques.
- Réexamen des lois pertinentes aux fins de la simplification des procédures d'importation et d'exportation.
- Fourniture d'une assistance technique pour aider à la mise en place d'une stratégie applicable à l'échelle gouvernementale visant à instaurer le traitement électronique de l'ensemble des documents.
- Assistance technique pour la mise en place de systèmes internationalement reconnus destinés à accélérer les procédures de dédouanement.
- Formation sur les meilleures pratiques et les normes internationales relatives à la gestion des activités portuaires et de la logistique et à la gestion de la chaîne d'approvisionnement.
- Réalisation d'une étude sur la simplification des procédures en vue de réduire au minimum le temps de séjour des conteneurs dans les ports d'Aqaba.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Diagnostic et évaluation des besoins, Ressources humaines et formation*

10.2.1 10.2.2 10.2.3	Date indicative de mise en oeuvre 31 décembre 2022	Date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2022
----------------------------	---	---

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Fourniture de l'assistance technique nécessaire pour l'élaboration d'une nouvelle procédure de demande de déclarations d'exportation d'autres pays.
- Renforcement des capacités pour l'application des meilleures pratiques dans ce domaine.
- Coopération avec l'Organisation mondiale des douanes dans les domaines pertinents.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

10.4.1
10.4.2
10.4.3
10.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Nécessité de programmes de formation et de renforcement des capacités pour les fonctionnaires travaillant dans les entités compétentes.
- Assistance requise pour la mise en place et l'installation des équipements et systèmes informatiques dans les entités compétentes.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation*

Légendes

	Notifiée dans la catégorie C		Notifiée dans la catégorie C		Report de dates demandé
	Arrangement avec des donateurs notifié		Arrangement avec des donateurs pas encore notifié		

Téléchargé le 7 août 2026
Mis à jour le 18 août 2023